



# C R E S M A C

## BULLETIN D'INFORMATION DU 06. au 12.05.2019

### « INFORMER ET PREVENIR LES ACTES DE PIRATERIE, DE BRIGANDAGE ET AUTRES ACTES ILLICITES EN MER »

#### SITUATION HEBDOMADAIRE



- 📍 : Attaque
- 🟡 : Activité illégale ou approche suspecte
- 🌟 : Abordage /Tentative d'abordage
- 🌟 : Vol/Tentative de vol
- 🔴 : Déversement Illicite et Pollution
- 🟡 : Zone de vigilance
- 🟠 : Zone à risque

#### EVENEMENTS SIGNALES

##### ❖ ESPACE CEEAC :

##### AUTRES INFORMATIONS

Le 09.05.2019 à 06H00 UTC, un caboteur effectuant le transport de marchandises entre le NIGERIA et le Cameroun a été victime d'un incendie au port de Tiko au Cameroun.

L'explosion des produits chimiques à bord serait à l'origine de cet incendie qui a totalement consumé ledit navire ainsi que plusieurs marchandises. L'intervention prompte des sapeurs-pompiers a permis de limiter des dégâts.

##### ❖ ESPACE CEDEAO :

##### VOL/TENTATIVE DE VOL

Le 07.05.2019 entre 02H30 UTC et 03H00 UTC au port de Onne (NIGERIA) à la position 04° 41N 007°10 E, deux intrus ont été repérés à bord d'un navire de ravitaillement. Les intéressés ont pris fuite suite à l'alarme déclenchée par le navire, en emportant avec eux une embarcation et certains équipements. Le navire a été déclaré en sécurité.

##### ABORDAGE/TENTATIVE D'ABORDAGE

Le 12.05.2019 à 01h00 UTC au mouillage à Lomé(TOGO) à la position 06°00N-001°15 E, un pétrolier a été abordé par huit(08) hommes. L'intervention rapide de la marine Togolaise a permis d'appréhender les huit suspects dont six sont des Nigériens et deux Togolais. Tous les membres de l'équipage seraient en sécurité.

RESUME DES EVENEMENTS		
1	Abordage -Tentative d'abordage	01 incident signalé
2	Attaque	02 incidents signalés
3	Détournement	00 incident signalé
4	Vol /Tentative de vol en mer	01 incident signalé
5	Pêche INN	00 incident signalé
6	Déversement illicite et pollution	00 incident signalé
7	Activités illégales /Approche suspecte en mer	00 incident signalé

#### AVIS IMPORTANT

- Toute la zone frontière entre le Nigéria, la Guinée-Equatoriale, Sao Tomé et Principe et le Cameroun reste une zone de vigilance.
- Les approches et zones d'exploitations pétrolières de la zone à risque et au-delà jusqu'à la zone maritime Togolaise restent propices aux actes de pirateries et banditismes.
- Les zones de mouillage à l'intérieur de la zone à risque demeurent les zones de vigilance où est signalée la circulation des emails non officiels pouvant servir aux personnes malveillantes de collecter des informations aux Navires.

Adresses des emails suspects :

«[port@health-station.org](mailto:port@health-station.org) /[coastguard.gog@gmail.com](mailto:coastguard.gog@gmail.com) »

#### ADRESSES ET CONTACTS UTILES

Tous les navires transitant dans le Golfe de Guinée, peuvent prendre contact Aux adresses suivantes pour prévenir tout incident ou tout mouvement suspect

**CRESMAC** : [sg.cresmac.ceeac@gmail.com](mailto:sg.cresmac.ceeac@gmail.com), (+242) 222941496/ 05 5305980  
[info@cresmacpointenoire.org](mailto:info@cresmacpointenoire.org)

**CMC zone D** : [cmczoned.ceeac@yahoo.fr](mailto:cmczoned.ceeac@yahoo.fr), (+237) 233 424 001/ 233 425 948

**COM Libreville** : [libreville@gmail.com](mailto:libreville@gmail.com), (+241) 01 76 19 44/ 05 65 51 46

**COM Malabo** : [malabocom46@gmail.com](mailto:malabocom46@gmail.com), +240 22240763

**Pointe-Noire**: [pointenoirecommarine@gmail.com](mailto:pointenoirecommarine@gmail.com), (+242) 05 576 25 67/ 06 970 58 88

**COM Côte d'Ivoire** : [moc.abidjan.ci@gmail.com](mailto:moc.abidjan.ci@gmail.com), +225 23 45 43 26/ 23 45 42 61

**COM Douala** : [comarinedouala@yahoo.fr](mailto:comarinedouala@yahoo.fr), +237 77 11 29 99/99 56 65 52

**COM ANGOLA** : [angolamoc@gmail.com](mailto:angolamoc@gmail.com)

#### RECOMMANDATIONS:

- ❖ Dans la perspective d'une traversée dans la zone à risque, les navigateurs sont invités à prendre connaissance des bonnes pratiques (BMP: Best Management Practices)
- ❖ Il est impératif de répondre à toute interrogation sur VHF émanant d'un bâtiment ou d'un aéronef militaire et de suivre les éventuelles consignes de cinématique,
- ❖ La navigation des voiliers est formellement déconseillée dans la zone à risque ou aux abords de cette zone car les navires bas et lents sur l'eau sont les plus vulnérables à des actions d'abordage hostiles.
- ❖ A tous les navires entrant ou sortant dans l'espace maritime CEEAC d'évoluer avec précaution, en maintenant un CPA maximum avec tous les navires pour repérer si possible les mouvements suspects dans les zones à risque. La mise en œuvre des « Best Management Practices » concourt à diminuer fortement le taux de réussite des attaques.
- ❖ L'appel sur la VHF 16 ou l'activation d'une balise de détresse, le navigateur doit chercher à contacter ses correspondants par téléphone cellulaire ou satellite ou encore par courriel aux adresses et contacts utiles.